



Restore Détartrant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

MSDS Version: E03.03

Date d'émission: 29/01/2015

Blend Version: 6

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Restore Détartrant Radiateur

Code du produit : S01464

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyage du circuit de refroidissement des véhicules.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Groupe Restore - Biral N.V.

Rue de l'Echauffourée 1

7700 MOESKROEN (MOUSCRON) - Belgique

T +32 (0)56 33 38 40 - F +32 (0)56 33 38 07

biral.lubricants@laposte.net - www.biral-lubricants.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : BIG: 0032 (0)14 58 45 45

Pays

Belgique/België

France

Organisme/Société

Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum
c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid

ORFILA

Adresse

Rue Bruyn 1
1120 Bruxelles/Brussel

Numéro d'urgence

+32 70 245 245

+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P280 - Porter un équipement de protection des yeux
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:(Règlement (CE) N° 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents):

Composant

agents de surface non ioniques, NTA (acide nitrilotriacétique) et sels

%

<5%

Restore Détartrant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon la directive 67/548/CEE
nitritotriacétate de sodium, monohydrate	(n° CAS) 18662-53-8 (Numéro CE) 225-768-6 (Numéro index) 607-620-00-6	2,5 - 5	Carc. Cat. 3; R40 Xn; R22 Xi; R36
iso-tridecanol ethoxylate	(n° CAS) 69011-36-5 (Numéro CE) 500-241-6 (N° REACH) 02-2119976362-32	1 - 2,5	Xi; R38 Xi; R41
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
nitritotriacétate de sodium, monohydrate	(n° CAS) 18662-53-8 (Numéro CE) 225-768-6 (Numéro index) 607-620-00-6	(C >= 5) Carc. Cat. 3;R40	
Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
nitritotriacétate de sodium, monohydrate	(n° CAS) 18662-53-8 (Numéro CE) 225-768-6 (Numéro index) 607-620-00-6	2,5 - 5	Carc. 2, H351 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319
iso-tridecanol ethoxylate	(n° CAS) 69011-36-5 (Numéro CE) 500-241-6 (N° REACH) 02-2119976362-32	1 - 2,5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
nitritotriacétate de sodium, monohydrate	(n° CAS) 18662-53-8 (Numéro CE) 225-768-6 (Numéro index) 607-620-00-6	(C >= 5) Carc. 2, H351	

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Surveiller les fonctions vitales. Victime consciente avec troubles resp.: position semi-assise. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime(ne pas réchauffer). Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. En fonction de l'état: médecin/hôpital.
Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé etv se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

Restore Détartrant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Agents d'extinction non appropriés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Lunettes de protection. Gants.
Procédures d'urgence : Délimiter la zone de danger. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés.
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Nettoyer (traiter) les surfaces souillées avec de l'eau en abondance.

6.4. Référence à d'autres sections

- Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : conforme à la réglementation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Stocker dans un récipient fermé. Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle.
Mesures d'hygiène : Observer l'hygiène usuelle. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Conserver à l'abri du gel.
Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conforme à la réglementation.
Chaleur et sources d'ignition : Conserver à l'écart de la chaleur.
Lieu de stockage : Conforme à la réglementation.
Prescriptions particulières concernant l'emballage : correctement étiqueté. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Restore Détartrant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de sécurité.



Protection des mains : Néoprène. nitriles. PVC (Chlorure de polyvinyle). Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre.

Autres informations : Temps de rupture : >30'. Épaisseur du matériau des gants >0.1 mm.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: clair vert. transparent.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	:
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
indice de réfraction	: 1,356
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique @20°C	: 1067 kg/m ³
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique @40°C	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique @40°C	: Aucune donnée disponible
Viscosité	:
Viscosité Index	:
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indications complémentaires : Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

Restore Détartrant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

nitrotriacétate de sodium, monohydrate (18662-53-8)

Seuil toxique autres organismes aquatiques 1 800 mg/l (24 h; Daphnia magna; FORME ANHYDRE)

12.2. Persistance et dégradabilité

Restore Détartrant Radiateur

Persistance et dégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

nitrotriacétate de sodium, monohydrate (18662-53-8)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

nitrotriacétate de sodium, monohydrate (18662-53-8)

Potentiel de bioaccumulation Bioaccumulation: sans objet.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer en centre de traitement agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

Restore Détartrant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Restore Détartrant Radiateur n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Classe de danger pour l'eau (WGK) : 2 - Présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)
Aquatic Chronic 3

Carc. 2
Eye Dam. 1
Eye Irrit. 2
Skin Irrit. 2

H302
H315
H318
H319
H351
H412

R22
R36

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Cancérogénicité, Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Nocif en cas d'ingestion
Provoque une irritation cutanée
Provoque des lésions oculaires graves
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Nocif en cas d'ingestion
Irritant pour les yeux

Restore Détartrant Radiateur

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

R38	Irritant pour la peau
R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R41	Risque de lésions oculaires graves
Xi	Irritant
Xn	Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit